

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°97**

Semaine : du 11 au 15 février 2008

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

L'opinion du 11/02/08

Succès du 26^{ème} congrès national de la société Royale Marocaine de Gynécologie obstétrique

Mme Yasmina Baddou : le ministère de la santé a mis en place un plan d'action visant la réduction du taux de mortalité maternelle

Le ministère de la santé a mis en place un plan d'action visant à réduire à 50 pour 100.000 le taux de mortalité chez la femme enceinte, a indiqué, vendredi à Casablanca, Mme Yasmina Baddou, ministre de la santé, à l'ouverture du 26^{ème} congrès national de la société royale marocaine de gynécologie obstétrique (SRMGO), placé sous le haut patronage de SM le Roi.

Cette nouvelle stratégie, qui s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises conformément aux hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, vise à assurer l'équité au niveau de l'offre de la santé entre les différentes régions urbaines et rurales et à renforcer la moralisation du secteur de la santé, a précisé Mme Baddou.

Parmi les objectifs de cette stratégie, a-t-elle ajouté, figurent également la facilitation de l'accès aux soins des catégories les plus démunies de la population rurale, la réduction des prix des soins et des médicaments, ainsi que le renforcement de la prévention sanitaire....

Le matin du 14/02/08

L'avenir des médicaments génériques est-il menacé au Maroc ?

La confiance au générique ne se pose plus ... le reste à l'avenant !

Le médicament générique est vraiment à l'ordre du jour au Maroc, présent aussi bien dans les cabinets de consultations des médecins, que dans les officines de pharmacies, il est bien entré dans les mœurs. Actuellement, il fait bien partie du vocabulaire du citoyen lambda.

Si à une certaine époque, il ne revenait qu'au praticien de le suggérer, derrière la parabole, « bénéficiaire –vous d'une mutuelle ? », aujourd'hui, le patient, muni de son ordonnance n'hésite pas à négocier avec le pharmacien, pour avoir un générique moins onéreux que la molécule –mère. La faiblesse des moyens, et le grand nombre de citoyens, non encore couverts par une assurance maladie, en dépit des efforts des pouvoirs publics, après l'introduction de l'assurance maladie obligatoire (AMO), expliquent cet engouement. Aujourd'hui, nombre d'industriels pharmaceutiques sont sur ce créneau, ou ils consacrent une proportion importante de leur production....

Le matin du 14/02/08

Génériques, oui ; mais à quel prix ?

Le caractère salubre des médicaments « clonés » n'est pas sans donner les maux de tête

Génériques ou pas génériques ? En termes de produits pharmaceutiques, la question est doublement pertinente au Maroc. En effet, face à un système de contrôle quasiment incontrôlable, et dont les marocains ignorent toutes les décisions, on ne peut, en aucun cas, être en mesure d'affirmer que tel ou tel générique est porteur des mêmes « gènes » que la molécule souche.

« Un médicament générique doit, en principe, présenter les mêmes qualités que le produit référence, c'est-à-dire la molécule mère. Ce qui n'est malheureusement pas le cas pour certains médicaments génériques fabriqués au Maroc, mais cela ne dépasserait pas les 20% des produits en question. Pour ainsi dire que les génériques marocains sont de bonne qualité dans leur majorité, sauf que la multitude qui le caractérise fait que le médecin, aujourd'hui se trouve perdu dans cette abondance...

Conjoncture n°890- CFCIM-février 2008

Système de santé

Où vas le Maroc ?

- Avec 207 dirhams par habitant et par an en dépenses de santé, le Maroc se situe derrière des pays à profil similaire comme la Tunisie, l'Algérie ou la Jordanie
- Les 126 hôpitaux sont certes dotés d'un budget annuel de plus d'un milliard de dirhams, mais ils reçoivent en tout 6 millions de patients par an et emploient chacun en moyenne 230 personnes.
- L'assurance aux démunis, le RAMED, est repoussé d'année en année et l'on parle encore des premiers mois de 2008 pour sa réalisation
- 18 mois après son lancement, ce sont 2,8 millions de personnes (du secteur privé), selon la CNSS, qui bénéficient de la couverture médicale...

Conjoncture n°890-février 2008

Saïd Ahmidouch, Directeur général de la CNSS

«1400 est le nombre de dossiers déposés quotidiennement à la CNSS».

Conjoncture : Après dix huit mois d'AMO, les cliniciens et les pharmaciens déchantent. Selon eux, l'AMO n'a pas d'impact avéré sur leurs activités. Qu'en pensez-vous ?

Saïd Ahmidouch : L'AMO a été mise en place pour couvrir les soins de santé des salariés du secteur privé qui ne bénéficiaient d'aucune couverture. Le nombre de personnes couvertes aujourd'hui par le régime AMO géré par la CNSS avoisine les 2 millions, réparti entre salariés, pensionnés et ayants droit. Depuis le démarrage des prestations maladie en mars 2006 nous avons enregistré 400 mille dossiers, notamment en soins ambulatoires et hospitalisations. En terme de dépenses, ceci s'est traduit de la façon suivante :

Nos assurés ont engagé des dépenses d'hospitalisation d'un montant de 321 millions de dirhams, dont 55% dans le secteur libéral, et le reste dans les polycliniques CNSS et les établissements de soins publics. En matière de médicaments, la consommation enregistrée depuis mars 2006 est de 128 millions dirhams. Les dépenses totales engagées par nos assurés s'élèvent à 1 milliard de dirhams....

Conjoncture n°890-février 2008

L'industrie pharmaceutique

Un secteur à la croisée des chemins

Non prise en compte des médicaments génériques, absence d'un référentiel de soins, manque de clarté et de flexibilité dans les procédures de fixation des prix et dans les taux de remboursement de certains médicaments. Aucune possibilité n'est donnée aux pharmaciens pour la substitution des médicaments...

La stratégie 2008-2012 du ministère de la Santé a soulevé tout un chapelet de défaillance pour constater finalement l'absence d'une véritable politique de médicaments au Maroc. Aujourd'hui, le département de tutelle qui veut redéfinir la politique de la santé au Maroc a décidé de revoir également le volet médicament en janvier 2008. Dans ce sens, il a reçu le 18 décembre dernier, l'AMIP. «Lors de cette rencontre, les points importants pour le développement du secteur de la santé ont été soulevés. Il faut savoir que le médicament a un rôle clef dans la politique de santé d'un pays. Une politique médicament doit être globale, c'est-à-dire depuis son introduction au Maroc, son enregistrement, sa fabrication, sa distribution en gros et en détail», souligne Ali Sedrati, Président de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) Et d'ajouter : «le secteur du médicament est un réseau très bien structuré au Maroc à l'image de ce qui se passe dans les pays développés. Nous avons une chaîne qui intervient dans la santé de manière totale. Le rôle du pharmacien dans ce processus est très important. Il faut savoir qu'une pharmacie reçoit en moyenne 300 personnes par jour. Il y a 8500 pharmacies implantées sur l'ensemble du territoire marocain»...

Conjoncture n°890-février 2008

Ali Sedrati, Président de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP)

«L'incidence de l'AMO sur l'industrie pharmaceutique n'est pas encore notable».

Conjoncture : Le retard pris par le décret d'application du Code de la pharmacie n'est-il pas préjudiciable à l'industrie pharmaceutique ?

Ali Sedrati : Il faut féliciter les pouvoirs publics d'avoir adopté le code de la pharmacie et du médicament depuis décembre 2006. Code que nous attendions depuis très longtemps. La réglementation pharmaceutique au Maroc datait des années 1960 et s'inspirait du cas français. Au Maroc, pour créer une industrie pharmaceutique, il fallait que 51% du capital soit détenu par un ou plusieurs pharmaciens. Si la France a abandonné cette règle depuis les années 1960 parce que contraire à ses intérêts économiques, le Maroc l'a conservée jusqu'en 2006. Une loi qui a freiné pendant longtemps l'investissement des sociétés internationales, parce qu'elles étaient obligées de s'adapter à cette contrainte réglementaire.

Revue française : La tribune du 13/02/08

Les labos s'essaient à de nouvelles pistes de développement

De nouveaux chemins commencent à se dessiner pour les laboratoires. Un peu comme si le secteur était en train de passer à l'offensive après des mois de stratégie largement défensive face à un environnement moins porteur pour le secteur. Il n'est pas question, bien sûr, d'un nouveau modèle de développement en bonne et due forme, duplicable à l'infini quelle que soit l'entreprise. Mais des pistes semblent désormais se dessiner...

Revue française- La tribune du 13/02/08

Réglementation et produits génériques ont pesé sur les résultats des laboratoires

Les performances enregistrées par le secteur en 2007 ont souffert de l'exigence croissante de sécurité portée par les agences sanitaires...